



Rapport du président

2017

Assemblée générale 2018

Château Mont-Sainte-Anne

20 avril 2018



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs



RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi 20 avril 2018

Château Mont-Sainte-Anne

Table des matières	Page
1. Les activités de financement	4
1.1 <i>Le souper-bénéfice</i>	4
1.2 <i>L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération</i>	4
1.3 <i>La campagne de sollicitation par lettre</i>	5
1.4 <i>Membership individuel de la FédéCP</i>	5
1.5 <i>Les placements d'Héritage faune</i>	5
1.6 <i>Transfert de Sécurité nature</i>	6
1.7 <i>Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche</i>	6
2. Les programmes de bourses, aides financières et subventions	7
2.1 <i>Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques</i>	7
2.2 <i>« Mini » projets fauniques</i>	7
2.3 <i>Bourses « relève »</i>	8
2.4 <i>Nouveau programme : Bourse « relève » - Pêche d'hiver</i>	8
2.5 <i>Bourse Aurèle-Blais</i>	9
2.6 <i>Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs</i>	9
2.7 <i>Fonds Dindon sauvage</i>	9
2.8 <i>Fonds Zec</i>	10
2.9 <i>Fonds Chasseurs généreux</i>	10
2.10 <i>Autres activités liées à des subventions spécifiques</i>	11
3. Héritage faune au service des membres	12
3.1 <i>Documentation</i>	12
3.2 <i>Soutien aux associations</i>	12
3.3 <i>Outils de communication</i>	13
4. L'avenir d'Héritage faune	14



MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,
Messieurs,

J'ai le plaisir de vous faire part des réalisations d'Héritage faune, la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP). Cette année encore, la fondation a rempli son mandat de stimuler la relève dans les activités de chasse et de pêche ainsi que de servir de levier à des projets d'aménagement d'habitats fauniques.

Dans un premier temps, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration ainsi que le directeur général et la coordonnatrice pour leur implication et, souligner le départ du C.A. de messieurs Hugues Sansregret, Roch Plante et Vincent Demers. Je souhaite également la bienvenue à Mme Christine Prescott, directrice adjointe aux ventes chez Croisières AML et passionnée de chasse et de pêche, qui se joint à nous en 2018. Le conseil d'administration est maintenant constitué de :

- Yves Lachapelle (président, membre élu);
- Julien Cabana (secrétaire/trésorier, membre élu);
- Marc Renaud (membre désigné);
- Louis Bélanger (membre élu);
- Christine Prescott (membre élue);
- Alain Poitras (membre coopté);
- Christian Sénéchal (membre coopté);
- Alain Cossette (directeur général);
- Hélène Baron-Gauthier (coordonnatrice).

Le présent rapport dresse un portrait des résultats des diverses activités de financement ainsi que des programmes d'aides financières offerts par Héritage faune au cours de l'année 2017. Vous y remarquerez des nouveautés qui aident la fondation à remplir sa mission et atteindre ses objectifs. Ainsi, elle continue son action auprès des associations de chasseurs et de pêcheurs de la FédéCP en investissant dans la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune et de ses habitats, de même que dans la promotion de la relève des chasseurs et pêcheurs dans toutes les régions du Québec.

Yves Lachapelle
Président



1. LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1.1 Le souper-bénéfice

En 2017, Héritage faune a tenu son 18^e souper-bénéfice, ayant pour thème la chasse et la pêche au cœur du mode de vie autochtone et a reçu 302 convives. Sous la présidence d'honneur de M. Serge Larivière, directeur général de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, le souper-bénéfice a permis d'amasser un montant total de 85 750 \$ pour la relève en chasse et en pêche. Ce fut une soirée record en termes de profits nets pour la fondation.

Cette activité de financement doit également son succès aux nombreux commanditaires et à leur généreuse contribution. Plus de 140 articles ont été vendus grâce aux encans prestige, secret et silencieux lors de la soirée et plusieurs cadeaux ont été remis en prix de présence et en tirage.

Chaque année, et depuis 18 ans maintenant, les profits réalisés sont distribués par l'entremise du programme de Bourses « relève » d'Héritage faune. Ce programme est consacré aux associations et partenaires membres de la FédéCP.

Par ailleurs, le 19^e souper-bénéfice se tiendra le 16 novembre 2018, de nouveau à l'Hôtel Plaza de Québec, sous la présidence d'honneur de M. Kevin Edgson, président et chef de la direction de Eacom Timber Corporation, une entreprise forestière canadienne impliquée dans l'aménagement durable des forêts ainsi que dans la transformation primaire et secondaire du bois. Cette année encore, la soirée sera animée d'encans ainsi que de nombreux tirages et de prix de présence. Une invitation a été lancée aux membres des conseils d'administration d'Héritage faune, de Sécurité nature et de la FédéCP, afin de solliciter leur aide pour trouver des commanditaires et vendre des billets pour le prochain souper. La participation de tous les membres demeure le principal gage de succès de l'activité.

1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération

L'encan et les tirages organisés par Héritage faune lors du banquet du congrès 2017 de la FédéCP a permis de récolter un montant de 9 895 \$. La qualité des articles proposés à l'encan et l'œil averti des amateurs de la nature présents lors de cette soirée ont contribué à sa réussite. Nous ne pouvons passer sous silence la générosité de nos commanditaires. L'argent recueilli a été investi dans les programmes d'aides financières de la fondation.

De plus, voulant perpétuer le défi entrepris par Pascal Alarie, ancien collègue, les « filles de la FédéCP » ont profité du congrès pour « challenger » les associations et les régionales de la FédéCP à faire un don à la fondation afin qu'elles participent au Demi-marathon Oasis de Lévis (5 ou 10 km). La fabuleuse mobilisation des régionales, des membres et des supporteurs a permis d'amasser plus de 10 500 \$! Concrètement, c'est 10 bourses relève de plus qui ont pu être remises aux associations qui travaillent bénévolement à la réalisation d'activités d'initiation à la chasse et à la pêche.



Encore cette année, vous avez l'occasion de participer aux activités de financement en marge du 72^e congrès provincial. Nous vous invitons à miser généreusement à l'encan ou à faire un don pour soutenir notre mission et les objectifs que vous avez à cœur.

1.3 La campagne de sollicitation par lettre

Héritage faune envoie depuis plusieurs années des lettres pour solliciter des dons en argent de la part des chasseurs, des pêcheurs, ainsi que des amateurs de la faune et de la nature. Cette année, nous avons effectué un envoi par publipostage à toutes les résidences de Saint-Augustin-de-Desmaures afin de faire connaître le boisé Héritage faune, la fondation et solliciter leur générosité.

La fondation a envoyé près de 4 000 lettres personnalisées à différents segments de notre clientèle et près de 8 000 lettres aux résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures. Nous avons aussi sollicité les lecteurs de l'infolettre à faire des dons en ligne. Ces activités ont généré un revenu total de 15 850 \$.

Nous vous encourageons à contribuer, ponctuellement ou mensuellement, à la mission et aux objectifs de la fondation et d'en parler à votre entourage. Ces dons vous vaudront un reçu pour vos déductions d'impôt à la juste valeur marchande de la donation. Vos dons peuvent aussi être faits en ligne : fedecp.com/don.

1.4 Membership individuel de la FédéCP

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain. Pour l'année 2017, Héritage faune a reçu une contribution de 2 016 \$.

1.5 Les placements d'Héritage faune

Le conseil d'administration d'Héritage faune s'est doté, en 2017, d'une nouvelle politique de placement afin d'obtenir de meilleurs rendements dans le marché actuel. La nouvelle politique de placement en vigueur actuellement permet de placer jusqu'à 25 % des sommes dans des fonds d'action. L'année 2017 doit être considérée comme une année de transition qui a permis de mettre en place cette nouvelle politique de placement. Les grands soubresauts de la bourse en 2017 nous ont conduits à une attitude de prudence en retardant les placements dans des fonds d'action. En début 2018, il y a eu de nouvelles sommes d'argent de transférées chez notre gestionnaire et celui-ci a débuté graduellement les placements dans les fonds d'action.



1.6 Transfert de Sécurité nature

Tel que prévu au budget, Sécurité nature a transféré, pour l'année financière 2017, un montant de 155 000 \$ à Héritage faune afin d'offrir une meilleure capacité financière pour soutenir davantage de projets déposés par les associations membres de la FédéCP. En effet, Héritage faune a observé au cours des dernières années une augmentation constante des demandes de subventions et de bourses. De plus, Sécurité nature a versé un montant supplémentaire de 50 000 \$, affecté au nouveau Fonds Chasseurs généreux. Nous verrons le détail de ce nouveau fonds un peu plus loin.

1.7 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche

L'été 2017 a été marqué par la présence d'un guide naturaliste au siège social et dans le Boisé Héritage faune. Il a permis de faire connaître les expositions et le bel environnement du Boisé, maintenant certifié Jardin pour la faune par la Fédération canadienne de la faune. Ainsi, les gens de la région et plusieurs membres sont venus visiter les lieux et ont été impressionnés par la richesse de la collection d'Héritage faune.

La fondation invite d'ailleurs les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse, de livres de référence, lithographies et d'antiquités de chasse et de pêche. L'année 2017 a été faste en nouvelles acquisitions, grâce à la collaboration, entre autres, du Service de la formation et du perfectionnement à la direction de la protection de la faune du Québec qui nous a fait don d'une collection de 120 oiseaux qui sont venus enrichir l'exposition du siège social. Plusieurs autres belles acquisitions comme une femelle cerf de Virginie à robe blanche, un opossum, un renard gris ou encore un touladi ont aussi pris place dans nos vitrines. Par cette opération, la fondation a reçu des dons totalisant un montant de 29 362 \$.

Ces dons nous permettent d'améliorer nos capacités en matière d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. Les personnes qui ont répondu à l'appel de la fondation reçoivent un reçu officiel pour la juste valeur marchande de leur don. De plus, ces objets peuvent être prêtés afin d'enrichir les kiosques et les expositions itinérantes. Veuillez communiquer avec Héritage faune si vous désirez emprunter certains objets ou espèces naturalisés lors de vos activités.

En 2018, nous souhaitons toujours obtenir certaines espèces fauniques naturalisées. Toutefois, nous serons sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons.



Voici la liste des principales espèces manquantes :

Oiseaux :

- *Valider auprès des responsables*

Mammifères :

- *Rat musqué*
- *Renard argenté et croisé*
- *Coyote*

Poissons :

- *Truite brune*
- *Doré noir*
- *Esturgeon*
- *Achigan à grande bouche*
- *Ombre chevalier*
- *Brochet maillé*
- *Poissons d'eau salée*
- *Ou tout autre montage*

2. LES PROGRAMMES DE BOURSES, AIDES FINANCIÈRES ET SUBVENTIONS

Héritage faune a octroyé, en 2017, un montant total de 313 837 \$ en bourses, subventions et contributions à différents partenaires et associations membres de chasseurs et de pêcheurs. Voici un aperçu des montants qui ont été attribués au cours de l'année dans les différents programmes de subventions.

2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques

La fondation a reçu en 2017 plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques. Au total, 15 projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 39 837 \$. Même si les projets pouvaient toucher plusieurs types d'habitats, la grande majorité de ceux soumis cette fois-ci visait la caractérisation ou l'amélioration des habitats aquatiques.

2.2 « Mini » projets fauniques

Ce programme offre aux associations, qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Par exemple, un réseau de nichoirs, une passe migratoire pour les poissons, un mini incubateur pour la truite ou le nettoyage des berges sont tous considérés comme des « mini » projets fauniques. Pour être éligible au programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la FédéCP et un tirage aléatoire est effectué pour sélectionner cinq (5) projets qui recevront chacun une bourse de 500 \$. En 2017, un montant total de 2 500 \$ a donc été versé.



2.3 Bourses « relève »

Le programme de bourses « relève » constitue à l'heure actuelle le programme le plus sollicité de la fondation. Il est financé en grande partie grâce à la générosité des commanditaires et des convives qui participent au souper-bénéfice d'Héritage faune. En 2017, 134 initiatives ont été mises de l'avant pour un montant de 131 051 \$ distribué aux associations et partenaires membres de la FédéCP qui ont fait des demandes. Parmi les projets sélectionnés, 78 concernaient des activités de pêche, tandis que 56 touchaient la chasse, des activités de tir à l'arc ou à la carabine. Ces activités ont permis d'initier et de toucher près de 30 000 personnes grâce à l'implication de 1 400 bénévoles. Par ces contributions, Héritage faune encourage et stimule les associations membres de la FédéCP à développer, pour les jeunes, les femmes et les non-initiés, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche sur le terrain.

Au cours des 18 dernières années, plus de 1,33 million ont été investis par Héritage faune dans 1 384 projets pour soutenir favoriser la relève de la chasse et de la pêche. La demande est sans cesse croissante et, depuis l'an 2000, la fondation est passée d'un investissement annuel de 20 000 \$ à plus de 130 000 \$ pour les bourses relève seulement.

2.4 Nouveau programme : Bourse « relève » - Pêche d'hiver

Cet hiver, des milliers de gens ont profité d'activités de pêche blanche partout au Québec, grâce à une demande de la fondation Héritage faune d'instaurer un nouveau programme de bourses soutenu par le Gouvernement du Québec.

Ainsi, en novembre dernier, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), M. Luc Blanchette, a annoncé l'appui du Gouvernement du Québec à la création du programme de bourse Relève Pêche d'hiver. Rappelons que le Gouvernement s'était engagé, lors du discours sur le budget 2017-2018, à investir 5 M\$ sur cinq ans dans le développement de la pêche sportive au Québec. Une petite part de ce budget a donc été investie dans ce nouveau programme dont l'un des objectifs est d'encourager et de soutenir le développement d'une offre de services variés autour de la pêche d'hiver, et ce, de façon à intéresser les familles et les non-initiés à cette activité.

La fondation Héritage faune, gestionnaire du programme, s'est associée à la Fédération des pourvoiries du Québec et à la ZIP du lac Saint-Pierre afin de distribuer 149 000 \$ à 48 projets pour l'hiver 2018. Cela aura permis la création de nouveaux événements, la dynamisation et l'amélioration de certains autres ainsi que l'ouverture de nouveaux territoires pour la pêche blanche. Selon les estimations, environ 15 000 personnes ont été touchées par ces projets au cours de la saison. Pour sa part, la fondation a distribué, au début de l'année 2018, 49 250 \$ dans 16 projets.



2.5 Bourse Aurèle-Blais

Ce programme s'adresse aux étudiants universitaires de deuxième cycle. Il vise à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune terrestre ou aquatique et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Cette année, le conseil d'administration a accepté d'octroyer une bourse de 2 000 \$ à Mme Camille Pelletier-Guittier pour son projet : « *Identification des composantes structurelles des haies brise-vent et bandes riveraines qui favorisent les déplacements de la mésofaune et la macrofaune en milieu agricole* ».

Ce projet de recherche consiste à identifier les composantes structurelles qui influencent la fréquentation des haies brise-vent et des bandes riveraines par la faune dans les paysages agricoles de la Montérégie. Dans un contexte d'agriculture intensive, ces deux structures sont généralement les seules qui peuvent représenter des corridors écologiques pour la faune qui comprend plusieurs espèces gibier. Un portrait précis de ces aménagements sera produit en utilisant des données issues de diverses techniques de télédétection (LiDAR, radar et imagerie multispectrale). Les déplacements de la moyenne et la grande faune seront suivis grâce à des caméras-piège installées dans les corridors. De plus amples connaissances sur ces milieux et sur leur utilité pour la biodiversité pourront être utilisées par les gestionnaires du territoire et de la faune dans l'aménagement des corridors écologiques en milieu agroforestier.

2.6 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Les régionales de la FédéCP ont investi, cette année encore, temps et argent dans leur milieu. Ce sont concrètement 33 929 \$ qui ont été investis dans 39 projets. Les régionales de la FédéCP ont ainsi pu joindre leurs associations par l'entremise de visites ou encore par l'organisation d'activités spéciales. Elles ont aussi encouragé les projets locaux. Les principaux champs d'intervention des projets sont la communication, la sensibilisation ainsi que la représentation des activités de la FédéCP dans différents dossiers. Il faut mentionner que les actions entreprises sont réalisées partout dans les régions du Québec et visent à promouvoir les intérêts des pêcheurs et des chasseurs.

2.7 Fonds Dindon sauvage

En 2017, le fonds a permis de financer cinq (5) activités de relève à la chasse, cinq (5) projets d'aménagement de l'habitat du dindon ainsi que la mise en valeur du dindon sauvage au Québec et le développement du cours en ligne Chasse au dindon sauvage, version française et anglaise, pour un montant total de 104 520 \$.



Cette enveloppe financière est alimentée par le séminaire *Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec*, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec. Plus spécifiquement, un montant de 15 \$ par participant est prélevé du coût total de la formation et mis dans un fonds pour des études, des recherches, des relocalisations de dindons ainsi que la promotion de la mise en valeur des habitats et de la relève concernant le dindon sauvage. Un montant de 97 935 \$ a été recueilli en 2017.

2.8 Fonds Zec

Suite à la dissolution de la Fondation Guy Chevette en 2017, Héritage faune s'est vu octroyée un montant de 40 000 \$ que nous avons placé dans un fonds dédié. Les sommes contenues dans le Fonds ZEC seront disponibles exclusivement aux organismes gestionnaires de Zecs, membres de la Fédération, en égard aux programmes existants à la Fondation Héritage faune, afin d'encourager des projets dédiés à la relève et à la conservation, la restauration et la mise en valeur des habitats fauniques.

2.9 Fonds Chasseurs généreux

Héritage faune est fière d'annoncer la création du Fonds Chasseurs généreux, en marge du programme de don de viande du même nom. Ce fonds permettra aux chasseurs de faire des dons de gros gibier complet (ou d'un quartier), pour lesquels les frais de débitage seront pris en charge. La viande d'ours noir, par exemple, est une venaison qui bénéficiera grandement de cette mesure puisque les chasseurs et piégeurs pourront maintenant la faire débiter par un boucher certifié Chasseurs généreux qui se fera rembourser. Ainsi, la précieuse viande sera remise à un organisme communautaire.

Une première somme de 5 000 \$, destinée au Fonds, provient d'une subvention obtenue en l'honneur de M. Pierre Latraverse, dans le cadre des prestigieux Prix du bénévolat du Canada. M. Latraverse a été nommé, à titre posthume, comme récipiendaire du Prix du leadership communautaire – Québec, soulignant l'important apport de bénévoles ou de groupes de bénévoles qui ont pris l'initiative de trouver des solutions à des problèmes sociaux dans leurs collectivités.

Tel que mentionné précédemment, Sécurité nature a également versé un montant de 50 000 \$ pour ce nouveau fonds.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche d'autres partenaires pour s'associer à ce Fonds dédié à « chasser la faim ». Contactez-nous!



2.10 Autres activités liées à des subventions spécifiques

Habitat Faunique Canada et Canards Illimités Canada

Initiation aux activités de chasse à la sauvagine 2017

Habitat faunique Canada (HFC) a octroyé un financement de 20 000 \$ à Héritage faune par l'entremise de son programme de réseautage lié à la conservation afin de soutenir plus adéquatement dix initiatives éducatives de relève liées à la sauvagine en 2017. Les fonds investis via ce programme proviennent de la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada.

Cette contribution a permis aux associations d'obtenir un financement complémentaire afin de mettre en œuvre les différentes étapes dans leur projet pour bien présenter et mettre en valeur les différentes facettes de la chasse à la sauvagine. C'est concrètement 139 personnes initiées encadrées par une centaine de bénévoles dynamiques. De plus, chacun des participants a reçu une casquette et un cache-cou à l'effigie de HFC et de la FédéCP ainsi qu'une tuque.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de soutien aux jeunes sauvaginaires, la collaboration de Canards Illimités Canada (CIC) a permis de distribuer 139 trousse pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux activités de relève.

Cette trousse a pour objectif de faciliter la découverte de la chasse à la sauvagine auprès des jeunes de 12 à 17 ans et comprend divers documents et articles éducatifs, dont :

- un « Guide pour les jeunes sauvaginaires », publié par CIC;
- un guide et une affiche d'identification de la sauvagine;
- un guide de la faune et de la flore des marais;
- un exemplaire de la revue Conservationniste;
- un appeau à sauvagine.

Fondation de la faune du Québec

Pour l'année 2017, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) a octroyé un montant de 18 000 \$ afin de soutenir Héritage faune dans le financement des initiatives des membres de la FédéCP, et ce, en deux projets distincts.

2016-2017 Soutien aux activités d'initiation à la chasse par la découverte des habitats fauniques

Dans le cadre du programme Découvrir les habitats fauniques de la FFQ, Héritage faune a pu soutenir la promotion des activités d'initiation à la chasse et des habitats d'espèces chassées au Québec.



2017-2018 Soutien aux projets Aménagement/Acquisition d'habitats fauniques

Par ce projet, Héritage faune a pu soutenir le financement de six (6) projets d'Aménagement/Acquisition d'habitat faunique. Nos membres sont très actifs dans l'aménagement et la mise en valeur des habitats et de la ressource faunique dans toutes les régions du Québec. Les demandes sont croissantes et ce soutien permet à Héritage faune de continuer à être un levier pour ces initiatives.

3. HÉRITAGE FAUNE AU SERVICE DES MEMBRES

3.1 Documentation

Notre Héritage

En cours d'année, les membres du conseil d'administration ont travaillé sur un document de présentation de la fondation Héritage faune, ce qu'elle offre et ces grandes réalisations. Il se veut un outil de représentation et de recrutement. La version électronique sera bientôt disponible au fedecp.com/heritage-faune

Bilan 20 ans

L'année dernière, à pareille date, nous vous dévoilions le bilan des réalisations des 20 dernières années de la FédéCP et ses filiales, Héritage faune et Sécurité nature. Il est toujours disponible pour consultation au : www.fedecp.com/bilan20.

Guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale

En juillet 2017, la fondation a publié un nouveau guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale. Le guide a pour objectif de présenter des solutions pour contrôler ou minimiser les dommages pouvant être faits par la faune sur certaines cultures et productions agricoles. Cinq espèces ont été ciblées : le dindon sauvage, le cerf de Virginie, l'ours noir, la Grande Oie des neiges et la Grue du Canada. Il est disponible au www.fedecp.com/guide.

3.2 Soutien aux associations

En 2017, la fondation a offert aux associations membres de la Fédération une aide technique, un encadrement et des conseils pratiques dans la recherche de financement pour réaliser des projets dans leur région. De plus, elle s'est engagée à les soutenir financièrement et à les sensibiliser à l'importance de réaliser des projets de relève et d'aménagement faunique dans les régions du Québec.

La fondation utilise les divers outils de communication développés par la FédéCP et ses filiales afin de joindre le plus efficacement possible les associations membres.



3.3 Outils de communication

Nous en sommes à la seconde année d'utilisation du système de notifications du Portail FédéCP. Cet outil s'avère simple et pratique pour les envois de masse aux membres, par exemple pour les informer des dates de tombées de différents programmes de subvention. Nous réussissons à joindre efficacement les membres et partenaires et nous le constatons dans le taux de réponse des destinataires.

Héritage faune a contribué à enrichir l'infolettre de la FédéCP, qui est rendue à plus de 31 000 lecteurs, par la transmission de diverses communications. Cette approche est une façon plus conviviale d'intervenir auprès des clientèles et permet de diminuer les coûts associés à la papeterie et aux frais de poste, d'informer adéquatement les clientèles sur les activités et d'élargir la banque de donateurs potentiels. On peut s'inscrire facilement par l'entremise du site Internet de la FédéCP (<http://fedecp.com/infolettre>).

Héritage faune a participé au marketing de contenu en faisant rayonner les associations et partenaires dans la section *Projets à succès* du Blogue FédéCP. N'hésitez pas à aller découvrir les projets réalisés grâce au soutien d'Héritage faune en lisant les articles : www.fedecp.com/blogue.

À travers la page Mentorat du magazine Sentier Chasse Pêche, Héritage faune met de l'avant les activités de relève des associations. Elles peuvent y écrire un court texte et y mettre une photo.

La page Facebook de la FédéCP sert aussi de véhicule à diverses publications produites par Héritage faune ou ses partenaires.



4. L'AVENIR D'HÉRITAGE FAUNE

Héritage faune suscite un intérêt croissant dans le monde de la faune et reçoit de plus en plus de demandes d'aide financière. Elle pourra, encore cette année, soutenir les efforts de financement des projets des membres de la FédéCP.

Notre avenir et notre capacité à atteindre nos buts et nos objectifs dépendent toutefois de votre soutien et de votre générosité. Vous pouvez aussi apporter votre aide en communiquant à vos amis chasseurs, pêcheurs et amants de la nature, l'intérêt que vous portez pour votre fondation et ses réalisations.

Ensemble, continuons de soutenir la faune et ses habitats à travers le Québec. Cette saison, prenez un peu de temps pour faire vivre une expérience de chasse ou de pêche à un non-initié. Vous y trouverez un grand bonheur et le sentiment d'avoir contribué à la perpétuation de vos valeurs.

Yves Lachapelle
Président

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

